

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Enseigner des activités équestres en animation, initiation et perfectionnement			
Préparation du déroulement d'une séance d'équitation d'animation, d'initiation ou de perfectionnement	Construire le déroulement d'une séance ou d'une animation d'équitation en adaptant les exercices proposés au profil et au niveau des participants, afin de garantir la progression technique par une bonne compréhension et assimilation des objectifs de la séance	<p>Bloc pouvant être validé par la VAE</p> <p>Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner / former ou orienter les publics en situation de handicap (cf modalités CPNE-EE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve Préalable à la Mise en Situation Pédagogique - Mise en situation de contrôle de la sécurité active et passive - Contrôle continu des compétences des activités du bloc 1 attestées conjointement par le formateur et le tuteur dans un carnet de compétences Le candidat doit présenter son carnet de compétence dûment signé par le formateur et le tuteur lors de la dernière épreuve certificative de ce bloc. 	<ul style="list-style-type: none"> - La séance s'inscrit dans un parcours pédagogique conforme au programme de formation fédéral, et adapté aux attentes et au niveau d'implication des participants. L'équilibre entre ludique et technique est dosé en conséquence. - Une fiche pédagogique reprenant les objectifs de la séance et l'enchaînement des exercices et des consignes est réalisée. - Le déroulement de la séance préparée est progressif, logique et cohérent avec ses objectifs. - Des temps de récupération sont prévus et adaptés aux efforts demandés lors de la séance. - Les conditions météorologiques sont anticipées (pluie, boue, neige, température...) et la séance adaptée en conséquence pour garantir la sécurité des chevaux et des cavaliers (aire d'évolution, durée, déroulement, objectifs et exercices...). - Le niveau d'activité déjà réalisé par les chevaux au moment de la séance (sur la journée et la semaine), et restant à réaliser pour eux, est pris en compte. La séance est adaptée à leur âge et leur niveau d'entraînement, afin d'assurer le respect de leur intégrité physique et leur bien-être. - Le déroulement de la séance préparée correspond au niveau des cavaliers ainsi qu'à leur capacité de progression, et prévoit différentes options d'adaptation (plus facile, plus difficile) permettant d'anticiper les problèmes rencontrés.

	<p>Sélectionner et préparer le matériel et le montoir, en prenant en compte le niveau des pratiquants et les objectifs de la séance, pour assurer la fluidité du déroulement, la sécurité des cavaliers et le bien-être des chevaux</p>	<p>- Élaboration d'un dossier d'accueil d'un groupe (centre de loisirs, scolaires, public ayant des besoins d'accompagnement spécifiques, stage découverte...) d'environ 15 pages comprenant la présentation d'une séance d'initiation, suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 10 min maximum.</p> <p>- 2 mises en situation professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un tirage au sort entre : la préparation et l'encadrement d'une séance d'animation en milieu clos pour tout public jusqu'au niveau galop 4 ou la préparation et l'encadrement d'une séance d'animation en milieu ouvert de 60 min maximum. • La préparation et l'encadrement d'une séance de perfectionnement équestre pour tout public à partir du galop 5 de 60 min maximum. 	<p>- Chaque monture retenue pour la séance est adaptée au niveau d'équitation de son cavalier, son âge, son poids, sa taille, son profil afin d'assurer au mieux le bien-être équin.</p> <p>- Le choix des montures prend en compte leur âge, leur niveau de dressage et leur comportement afin d'assurer la séance dans de bonnes conditions de sécurité pour les cavaliers et de respecter les besoins et spécificités des équidés.</p> <p>- Le matériel choisi est adapté aux objectifs de la séance, au niveau technique des cavaliers, à la discipline pratiquée, et aux caractéristiques du cheval.</p> <p>- La sécurisation des aires d'évolution est contrôlée (fermeture de l'espace d'activité, état du sol adapté à l'activité, absence de matériel dangereux...) et les mesures correctives prises si nécessaire afin d'assurer cette sécurisation.</p>
<p>Encadrement d'une séance d'équitation d'animation, d'initiation ou de perfectionnement</p>	<p>Contrôler l'équipement et la préparation des cavaliers et des équidés en veillant au respect des règles et normes de sécurité afin de garantir le bon déroulement de la séance d'équitation et le bien-être des chevaux</p>		<p>- Le harnachement des équidés est systématiquement contrôlé (réglage et état) et adapté si nécessaire de manière appropriée.</p> <p>- L'équipement des cavaliers est contrôlé (tenue et chaussures adaptées, réglage du casque...) et les incohérences ou manques expliqués et corrigés.</p> <p>- La prise en compte du bien-être et du confort du cheval dans la préparation de l'équipement est vérifiée. Des explications complémentaires sont données le cas échéant pour indiquer aux participants les bons gestes et postures à adopter, ainsi que les raisons pour lesquelles ces pratiques sont les plus adaptées.</p> <p>- La posture adoptée vis-à-vis des cavaliers est bienveillante et empathique.</p> <p>- Le vocabulaire et le ton utilisés pour les explications et les corrections sont adaptés au public (âge, niveau technique...).</p> <p>- Les explications et corrections apportées sont judicieuses et témoignent d'un bon niveau de connaissance des besoins et du comportement des équidés, ainsi qu'une attention fine à leur sécurité et leur bien-être.</p> <p>- Les gestes utilisés pour corriger les participants respectent une distance physique suffisante pour garantir l'intimité du cavalier et éviter toute ambiguïté ou interprétation assimilée aux violences sexuelles ou physiques.</p>

	<p>Conduire l'animation, l'initiation ou le perfectionnement équestre y compris en compétition, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en l'adaptant aux conditions de déroulement afin de garantir la progression et la sécurité des participants et des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le thème de la séance est clairement exposé en expliquant ses objectifs, et en adaptant les explications au niveau et aux attentes des participants. - Des réponses claires et correctes sont apportées aux éventuelles questions. - Les consignes de sécurité sont clairement explicitées, et leur bonne compréhension est vérifiée. Leur application est vérifiée tout au long de la séance. - Les consignes d'intégrité physique du cheval spécifiques aux exercices prévus sont clairement explicitées, et leur bonne compréhension est vérifiée. - L'échauffement conjoint des équidés et des cavaliers est réalisé avec soin, pédagogie, progressivité et bienveillance. - Le niveau effectif des pratiquants est identifié dès le début de la séance et les objectifs adaptés en fonction du niveau constaté (qu'il soit lié à des limites techniques normales ou à un état spécifique et ponctuel comme une blessure, une maladie, le stress, la fatigue...). - Le temps de la séance est correctement géré, dans le respect des objectifs et de la progression des cavaliers et du bien-être des équidés. - Les signes de fatigue chez les pratiquants et les équidés sont repérés et la séance évolue ou est adaptée en conséquence. - L'attention, la concentration et la compréhension des cavaliers est vérifiée tout au long de la séance. - Les éventuels problèmes rencontrés par les cavaliers et les équidés sont identifiés et analysés, et des moyens de correction techniques sont apportés avec bienveillance et pédagogie, en tenant compte du bien-être et du comportement du cheval. - Les éventuelles appréhensions des pratiquants sont prises en compte et le comportement et le discours est adapté aux différentes situations rencontrées. - Le bilan général et les bilans individuels de la séance sont réalisés lors du retour au calme. - La satisfaction et le ressenti des participants est recueilli de manière appropriée, en relevant les points forts et faibles appréciés par ces derniers. - Le comportement des équidés lors de la séance fait l'objet d'un bilan avec les participants, il est expliqué avec pédagogie et les explications témoignent d'un bon niveau de connaissance des besoins et réactions des chevaux. - Pour les compétitions, la connaissance des différents règlements et le respect de l'éthique selon les disciplines sont maîtrisés et enseignés.
--	--	---

	<p>Accompagner un groupe de cavaliers dans une promenade équestre en pleine nature en respectant un itinéraire connu, afin d'habituer chevaux et cavalier à des conditions de monte différentes et améliorer leur pratique ainsi que leur connaissance du cheval et de l'environnement.</p>		<p>- L'itinéraire de la promenade est balisé et a fait l'objet d'une reconnaissance en amont afin d'identifier les éventuelles difficultés.</p> <p>- La cavalerie est adaptée en fonction de l'itinéraire et des cavaliers, dans le respect des objectifs, de la progression des cavaliers et du bien-être des équidés.</p> <p>- Les conditions de sécurité générales et spécifiques au comportement des équidés en extérieur sont identifiées et expliquées aux participants à la promenade. Leur application est vérifiée tout au long de la promenade.</p> <p>- La sécurité des participants et des chevaux est assurée tout au long de la promenade par les moyens les plus adaptés.</p> <p>-Le code de la route et le code rural sont connus, et le candidat veille à ce qu'il soit respecté tout au long de l'activité.</p> <p>-Les enseignements de préservation de l'environnement propre à une activité en plein air sont énoncés et le candidat veille à ce que la préservation de l'environnement soit respectée tout au long de l'activité.</p>
	<p>Evaluer la séance ou la promenade à posteriori, en analysant les difficultés rencontrées afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et adapter le déroulement des futures séances</p>	<p>- Entretien bilan avec les évaluateurs après chaque mise en situation d'une durée de 10 min maximum.</p>	<p>- Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la séance sont analysées de manière pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de sécurité • Satisfaction et ressenti des participants • Progression et apprentissage <p>- Les difficultés et incidents rencontrés sont compris et analysés. Des solutions correctives pertinentes sont proposées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Soigner, éduquer et maintenir le niveau technique des équidés			
Réalisation du travail d'entretien et de soin courant nécessaire à la santé et au	Assurer les soins courants en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en tenant compte des spécificités de chaque animal, afin de garantir sa santé et son intégrité physique et psychologique	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu des compétences des activités du bloc 2 attestées conjointement par le formateur et le tuteur dans un carnet de compétences. Le candidat doit présenter son carnet de compétence dûment signé par le formateur et le tuteur lors de la dernière épreuve certificative de ce bloc. - Épreuves de la Capacité Equestre Professionnelle 3 (CEP 3) vérifiant le niveau technique équestre : <ul style="list-style-type: none"> • Test de dressage • Test de cross • Test de saut d'obstacle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de sécurité propres à l'entretien et au soin des équidés sont respectées. - Le brossage et le toilettage sont réalisés à une fréquence appropriée, et de façon à assurer le bien-être de l'équidé. - Les rations de nourriture distribuées sont adaptées à l'activité, au poids et à l'âge de chaque équidé. - Le fourrage utilisé est régulièrement contrôlé, ainsi que son état de conservation, pour éviter moisissures et poussières. - L'accès à l'eau par les équidés est vérifié, et l'entretien de l'abreuvoir est effectué (chaque équidé peut y avoir accès facilement, pas de dépôt au fond, abreuvoir propre). - Le box de chaque équidé est entretenu de manière adéquate (vérification de l'état de la litière, nettoyage du box, évacuation du crottin, réparation des installations défectueuses dans la mesure de ses moyens et de ses prérogatives...). - Les éventuelles consignes spécifiques au soin d'un équidé sont respectées (couverture, protections des membres...). - La hiérarchie est avertie des problèmes rencontrés vis-à-vis des équidés et des écuries, boxes ou infrastructures.

<p>bien-être de la cavalerie</p>	<p>Réaliser les opérations liées au maintien de l'état de santé et d'hygiène du cheval en appliquant les gestes adéquats afin de garantir la disponibilité de l'équidé pour les pratiquants ainsi que le bien-être de l'animal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Test de travail à pied (tirage au sort entre travail aux longues rênes et travail à la longe enrênée) • Test de soin <p>- Entretien bilan avec les évaluateurs après chaque test technique d'une durée de 10 min maximum</p> <p>- Questionnaire écrit sur le bien-être animal</p> <p>Bloc pouvant être validé par la VAE</p> <p>Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner / former ou orienter les publics en situation de handicap (cf modalités CPNE-EE)</p>	<p>- L'état de santé est vérifié régulièrement, en respectant l'intégrité physique de l'équidé et sa propre sécurité.</p> <p>- La palpation du corps et des membres de l'équidé est réalisée de manière adéquate et systématique. Les éventuelles pathologies ou points d'attention sont repérés, correctement interprétés, et signalés aux bons interlocuteurs par les moyens appropriés (tableau de suivi, trace écrite...).</p> <p>- Les pathologies les plus répandues sont reconnues et correctement traitées, soit en appliquant les soins adaptés, dans le respect de la réglementation, soit en signalant à la hiérarchie la nécessité de faire intervenir un tiers (vétérinaire, maréchal-ferrant...).</p> <p>- La programmation et la réalisation en temps et heure des soins préventifs nécessaires et anticipables est vérifiée (vaccins, vermifuges, remplacement des fers...) et rappelée à la hiérarchie si nécessaire.</p> <p>- Le cas échéant, les soins prescrits par le vétérinaire sont correctement effectués et administrés, dans la limite des prérogatives de l'EAE et à la discrétion du vétérinaire.</p> <p>- En cas de blessures ou de plaies, les gestes appropriés sont effectués : analyse de la gravité de la blessure, réaction adéquate à la situation, nettoyage d'une plaie superficielle ...</p> <p>- Le document permettant de suivre l'état du cheval est correctement complété.</p> <p>- Le registre d'élevage (date d'arrivée, de provenance, d'envoi, etc...) est correctement tenu, et mis à jour régulièrement.</p> <p>- La hiérarchie est systématiquement informée des pathologies ou des anomalies comportementales constatées au box et au travail.</p>
	<p>Maintenir la cavalerie dans un état de bien-être physique et psychologique en veillant au respect de ses besoins et sa santé, afin de garantir la disponibilité des équidés pour les pratiquants.</p>	<p>- Le bien-être des équidés est respecté en tout temps, tant à pied que monté, par l'utilisation de gestes et postures adaptés à leur niveau de dressage et leur comportement naturel (anxiété, agitation, confiance...).</p> <p>- L'activité des équidés est suivie et consignée sur un support adapté, afin de faciliter la gestion des plannings et les transmissions.</p> <p>- La fréquence et le niveau d'activité de chaque équidé est adaptée à son âge, son niveau d'activité naturel, son niveau de dressage.</p> <p>- Le temps de repos nécessaire à chaque équidé est pris en compte et respecté en tout temps.</p> <p>- L'activité des équidés est variée, tout en respectant leurs spécificités, afin de permettre le maintien de leur bien-être.</p> <p>- La mise au paddock, en liberté, ou en groupe dans l'idéal, est réalisée régulièrement, en respectant les spécificités et le comportement naturel du cheval (comportement en groupe, attitude en liberté et en extérieur...).</p>	

<p>Réalisation du travail de valorisation nécessaire au maintien du niveau de la cavalerie</p>	<p>Evaluer le niveau d'instruction d'un équidé en vérifiant régulièrement son niveau de réponse aux demandes du cavalier, afin de garantir son adaptation au public et aux activités de la structure équestre et assurer la sécurité des cavaliers et de la cavalerie</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'équidé est préalablement échauffé par des situations adaptées et progressives correspondant à son niveau d'instruction, à son âge et son activité naturelle. - Les allures et la mise en main sont adaptées au niveau technique du cheval, sa conformation, son âge, et au travail demandé. - Les conditions de sécurité sont vérifiées et assurées (équipement, état et accès des infrastructures...). - Les paramètres techniques de réalisation de chaque prestation sont maîtrisés. - La position, le fonctionnement et les demandes du cavalier sont adaptés à la discipline préparée. - Une relation positive avec l'équidé est assurée et maintenue en toute circonstance. - Le niveau d'instruction du cheval est correctement évalué en fonction de la discipline pour laquelle il est instruit (dressage, saut d'obstacle, cross-country...) en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Le mécanisme, la symétrie et le rythme des différentes allures - Le niveau de décontraction ou de tension du cheval - La fluidité et la netteté des mouvements de propulsion et des transitions - La rectitude de la posture, la symétrie et l'équilibre des mouvements - L'analyse finale est positive et cohérente avec le travail réalisé. - Le bilan du niveau d'instruction est communiqué aux interlocuteurs concernés avec le niveau de détail adéquat, en incluant un bilan comportemental et moteur de l'équidé. - Le vocabulaire équestre technique est correctement utilisé.
	<p>Maintenir ou amener l'équidé au niveau d'instruction attendu en effectuant le travail d'amélioration monté et non monté et la mise en condition nécessaires pour garantir sa disponibilité pour les pratiquants, en toute sécurité et en fonction de la discipline pratiquée</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du travail monté et non monté sont correctement identifiés et cohérents avec le niveau d'instruction du cheval et les objectifs de progression. - Les pistes de progression techniques sont explicitées, hiérarchisées et planifiées dans le temps. - Les corrections et améliorations choisies pour faire progresser l'équidé sont cohérentes avec la discipline pratiquée, le niveau d'instruction du cheval et les axes de progression identifiés pour celui-ci. - Les corrections et améliorations sont effectuées efficacement et dans le respect de la psychologie et du bien-être équin. - La progression dans la présentation est effectuée en tenant compte du contexte propre à chaque équidé. - Le réglage du harnachement est approprié et respecte l'intégrité physique et le confort du cheval. - L'utilisation du harnachement et des enrênements est efficace et judicieuse. - Les interactions avec l'équidé sont adaptées à son niveau de stress, à son comportement, à ses performances, et à son âge, pour le travail monté et non monté. - La progression du travail dans l'attitude et la locomotion du cheval est fluide et dans le respect de l'animal. - La vitesse et l'équilibre sont maîtrisés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 : Participer au fonctionnement de la structure équestre			
Réalisation des opérations d'entretien et de convoyage courantes	Repérer et diagnostiquer les opérations d'entretien à réaliser en contrôlant régulièrement le matériel et les infrastructures, afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure et la sécurité des équidés, des cavaliers et du personnel du centre équestre	Bloc pouvant être validé par la VAE	
		<p>Le prestataire mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner / former ou orienter les publics en situation de handicap (cf modalités CPNE-EE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu des compétences des activités du bloc 3 attestées conjointement par le formateur et le tuteur dans un carnet de compétences. Le candidat doit présenter son carnet de compétence dûment signé par le formateur et le tuteur lors de la dernière épreuve certificative de ce bloc. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'état des stocks est contrôlé et les commandes nécessaires sont identifiées : pharmacie (date de péremption, quantité suffisante), fourrages (état, composition), équipements équestres ... - L'entretien et le rangement de l'espace de stockage sont effectués régulièrement et en toute sécurité, afin d'éviter l'usure prématurée des équipements. - L'état opérationnel et sécuritaire des équipements et du matériel est contrôlé et correctement apprécié, en mobilisant les procédures de contrôle prédéfinies ou les plus adaptées à l'équipement à vérifier. Les contrôles prennent en compte la recherche de tous les dysfonctionnements les plus fréquents : <ul style="list-style-type: none"> - Equipements équestres (usure des licols, des selles, sangles, longes...) - Etat et désinfection des casques, tenue du registre d'utilisation des casques prêtés - Matériel d'instruction et d'animation (barrière d'obstacle, balises, cerceaux ...) - Aires d'évolution (carrière, manège, pare bottes, portes...) - Aires de mise en liberté (contrôle des clôtures) - Les dysfonctionnements potentiels apparaissant à la suite des contrôles sont correctement identifiés, ainsi que leur origine. - La hiérarchie est informée immédiatement du résultat du diagnostic. - Les solutions nécessaires pour résoudre le dysfonctionnement ou le problème sont identifiées et adaptées (réparation directe, appel à un tiers ou prestataire, remplacement, achat de nouveau matériel...).

	<p>Réaliser ou faire réaliser les opérations d'entretien ou de réparation nécessaires en utilisant les techniques et le matériel adéquat, afin de garantir le bon fonctionnement du centre équestre et le déroulement de ses activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle d'accueil du public ou d'entretien de la structure ou de gestion. Le candidat, le jour de l'évaluation, tire au sort une activité parmi les 3 proposées (entretien de structure, accueil de publics, gestion) et une tâche dans celle-ci. 	<p>Dans le cas d'une opération réalisée directement par le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel et les outils nécessaires à la réparation ou l'entretien sont correctement identifiés et utilisés. - Les opérations nécessaires sont correctement réalisées en adéquation avec les prérogatives et certifications réglementaires. - Les contrôles adaptés (visuels et tests) sont réalisés à chaque étape de la remise en état. - La sécurité de l'environnement est assurée pendant toute la durée de l'intervention. <p>Dans le cas d'une opération déléguée à un tiers (personnel du centre équestre ou autre intervenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prises de contacts avec les fournisseurs ou prestataires sont effectuées dans un délai suffisant pour garantir le bon fonctionnement du centre équestre. - Les personnes mobilisées pour effectuer l'opération d'entretien ou de réparation, en interne ou en externe, disposent des compétences adaptées et/ou des prérogatives nécessaires pour les effectuer. - Les consignes données au prestataire ou aux personnes en charge de l'opération sont claires et précises, permettant une organisation et une coordination fluide des opérations à réaliser. - Les réalisations sont vérifiées et les corrections nécessaires identifiées et demandées le cas échéant. - En cas de problème (travail non ou mal réalisé), les personnes concernées sont informées de manière professionnelle dans une démarche pédagogique et les solutions trouvées sont pertinentes.
	<p>Convoyer des équidés en respectant les règles de sécurité et les habilitations nécessaires, afin de garantir le confort et l'intégrité physique des chevaux transportés, ainsi que la sécurité des convoyeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire écrit sur le convoyage <p>Le candidat est dispensé des épreuves de convoyage s'il est titulaire du CAPTAV ou CCTROV</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les prérogatives et habilitations nécessaires au transport d'équidés sont respectées. - Les autorisations et documents nécessaires au convoyage sont collectés et adaptés au transport effectué. - Les limitations de charge et de dépassement du chargement (en longueur, en largeur) ainsi que les règles de sécurité au volant sont respectées. - La présence dans le véhicule de tous les équipements (chronotachygraphe...) nécessaires au bon déroulement du transport est vérifiée. - Le bien-être physique et le confort des équidés sont vérifiés avant et pendant le transport par des moyens adaptés, et les conditions de transport sont adaptées à leur âge, leur niveau de stress et leur comportement naturel. - Les gestes et techniques utilisés pour l'embarquement et le débarquement garantissent la sécurité et le bien-être de l'équidé, en diminuant son niveau de stress.

<p>Contribution à la gestion et au développement des activités du centre équestre</p>	<p>Assurer un premier niveau de communication vers la clientèle du centre équestre en donnant les informations nécessaires et appropriées via tous les canaux, afin de veiller au développement de la structure et de faire respecter les règles de sécurité, au service de la clientèle et des équidés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle d'accueil du public ou d'entretien de la structure ou de gestion. Le candidat, le jour de l'évaluation, tire au sort une activité parmi les 3 proposées (entretien de structure, accueil de publics, gestion) et une tâche dans celle-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le public est accueilli avec amabilité et courtoisie, avec les formules de politesse adaptées, sur place, au téléphone, par courrier électronique et via les réseaux sociaux mobilisés par le centre équestre. - Le contenu des différentes boîtes mail, réseaux sociaux et messageries du centre équestre est régulièrement contrôlé. - Les informations transmises à la clientèle sont complètes, correctes, et répondent aux besoins exprimés, quel que soit le canal utilisé. Le cas échéant, les documents de communication sont utilisés et transmis (flyer, site internet...). - En cas d'impossibilité d'informer immédiatement le client, l'information est recherchée auprès d'une personne mieux renseignée, ou le client adressé à cette personne. - Les réservations effectuées correspondent bien aux attentes exprimées par les clients, et la disponibilité des places est vérifiée avant toute transaction. - Le montant facturé est clairement exprimé et expliqué au client. - L'ensemble des règles de vie au sein du centre est expliqué clairement aux pratiquants et accompagnants, en respect notamment du développement durable (économie d'eau, d'électricité, tri des déchets...). - Les règles de sécurité liées à la pratique équestre et à l'approche des équidés sont expliquées avec clarté, de manière pédagogique et bienveillante. - Les clients sont informés de l'interlocuteur référent au sein de la structure en cas de difficultés rencontrées (violence psychologique, physique ou sexuelle). - Le document recensant les éventuels incidents ou accidents dans le centre équestre est correctement renseigné.
	<p>Concevoir ou dynamiser et réaliser des animations ou activités en prenant en compte les possibilités et contraintes du centre équestre afin de le dynamiser et contribuer à son développement, tout en assurant la sécurité et le bien-être des cavaliers et de la cavalerie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un dossier d'environ 10 pages sur la réalisation d'une action de promotion et fidélisation de la clientèle, présenté lors d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 10 minutes maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation ou l'activité proposée est en adéquation avec le profil de clientèle du centre équestre (Catégorie Socio-Professionnelle, activités majoritaire, âge, niveau technique...) et les moyens et contraintes de la structure (cavalerie, espace disponible, budget mobilisable, compétences de l'équipe...). - Les risques et dispositifs de sécurité à mobiliser sont correctement évalués, et témoignent d'une prise en compte sérieuse de la sécurité des participants et des équidés. - Le bien-être des équidés est assuré à toutes les étapes de l'activité/animation. - Le dossier de présentation de l'animation ou activité est monté correctement, et comprend une information détaillée sur : <ul style="list-style-type: none"> • Le contenu et les objectifs de l'animation/activité • Le profil des cavaliers visés (âge, niveau technique...) • La cavalerie requise et son profil • Les équipements et le matériel requis • Le personnel requis • Les autorisations à demander • Les risques encourus et les dispositifs de sécurité à mobiliser